CHAPITRE XVI – SERVICE PREVENTION JEUNESSE-LOGEMENT.

Rapport sur les activités 2013

Responsable du service et chef de projet du PCS : Pascale UYTTEBROECK ;

Plan de Cohésion sociale

Personnel et fonctions :

- Axe 1 – Insertion socioprofessionnelle : Marion Leboutte – Assistante sociale ;
- Axe 2 - Accès à un logement décent: Marie HUBIN-Assistante Sociale ;
- Accueil des gens du Voyage : Caroline ANTOINE - Assistante Sociale ;
- Axe 3 – Accès à la santé et le traitement des assuétudes : Marion LEBOUTTE – Assistante sociale ;
- Axe 4 - Retissage de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels : Caroline Antoine – Assistante sociale ;
- Soutien aux différents axes du PCS : Pascale WIRTEL - Assistante sociale.

1. Axe 1 : Insertion socioprofessionnelle

EFT Côté Cour

L'axe insertion socio professionnelle s'est développé à travers l'action 2 du PCS 2009-2013. Le PCS met à disposition un formateur pour l'entreprise de formation par le travail « Côté Cour » qui est un centre de formation pour adultes éloignés de l'emploi.

Réunions de travail autour du diagnostic du PCS

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic social pour l'Axe1 du PCS 2014-2019, deux réunions de travail ont eu lieu le 16/04/2013 et le 22/05/2013 auxquelles ont participé 7 services : La régie des Quartiers, le Service ISP du CPAS, Le Service d'Insertion Sociale « grandir dans ma Cité », Créa-job, le Forem, le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation (CSEF), l'Entreprise de Formation par le travail « Côté Cour ». Partant des constats relevés lors du diagnostic, l'axe Insertion Socio Professionnel sera développé à travers plusieurs actions :

- Continuité de la mise à disposition d'un formateur à l'EFT.
- Mise en place d'un groupe de travail avec les différents services d'insertion socioprofessionnelles q ui travaillent sur le territoire communal afin de réfléchir, mettre en place des stratégies, se concerter, sur différents sujet comme la santé mentale, la mobilité, l'alphabétisation,…
- Proposer des outils aux services demandeurs afin qu'ils répondent au mieux aux attentes et besoins de la population en coordonnant, organisant des formations à l'attention des professionnels sur des points précis.

Coordonné par Marion Leboutte

Plateforme Alpha organisée par le CSEF (Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation)

Dans le cadre de la gestion de nos différents projets, il apparait très clairement que l'analphabétisation est un frein à l'insertion socio-professionnelle. Afin de mieux appréhender les tenants et les aboutissants de cette vaste problématique, le service a participé ou coordonné des actions :

Depuis janvier 2013, Caroline Antoine participe aux réunions de la plateforme Alpha.
Ces rencontres bimestrielles regroupent différents services ou associations tels que : Lire et Ecrire, l'IPEPS, Le CRIPEL, DORA DORES, Le COF, les services PCS (d'Amay, de Huy, Marchin et du Condroz), …
Ces réunions ont pour objectif de favoriser la rencontre entre professionnels de l'alphabétisation et la connaissance mutuelle des services, d'encourager des partenariats entre services au bénéfice du public et de stimuler des réflexions ou des actions destinées à améliorer la situation de l'analphabétisme.
C'est dans ce cadre qu'a eu lieu, au Centre culturel d'Amay, le 17 septembre dernier une matinée de réflexion intitulée : « L'alpha à Huy-Waremme, où en est-on ? ». Cette rencontre a permis de définir et d'expliquer les termes liés à l'alphabétisation (Alpha, FLE, RAN,…), de découvrir la cartographie relatives à l'alphabétisation sur l'arrondissement Huy-Waremme, de faire l'état des lieux de l'alpha. Lors de cette matinée, certains services tenaient des stands d'information que les participants ont pu visiter.

Participation de Marion Leboutte

« Été solidaire, je suis partenaire 2013 »

Pour la dix-neuvième année consécutive, 15 jeunes Amaytois ont participé à l'opération « Été solidaire, je suis partenaire ».
Ce projet a été conçu conjointement avec le Centre Public d'Action Social d'Amay. La partie gérée par le CPAS s'est déroulée du 1 au 12 juillet 2013 et la partie gérée par l'Administration Communale du 7 au 22 août 2013.

Les diverses actions réalisées sont :

1. Travaux de peinture et d'embellissement de locaux du CPAS et de l'EFT Côté Cour afin d'améliorer les lieux d'accueil du public.

2. Réalisation d'une fresque sur le muret de la plaine de jeux qui se trouve rue de l'Hôpital dans le but d'embellir cet espace de détente fréquenté par les familles.

3. Remise en état des abords des établissements scolaires, divers travaux d'entretiens d'espaces verts, nettoyage des voiries de manière à améliorer le cadre de vie des Amaytois en sensibilisant les jeunes au respect de l'environnement et à la citoyenneté.

Divers partenaires ont participé à la réalisation de ce projet :
- Le Service Communal de Prévention ;
- Le service Communal de l'Environnement ;
- Le CPAS ;
- L'EFT.

Les objectifs principaux étaient de :
- Promouvoir la participation citoyenne ;
- Promouvoir l'esprit d'équipe dans un milieu professionnel ;
- Etre acteur dans sa commune ;
- Permettre la transmission des savoirs ;
- Découvrir des techniques de travail spécifiques et apprendre le goût de l'effort ;
- Responsabiliser les jeunes et leur permettre d'appréhender le monde du travail (réaliser une candidature, participer à un entretien, comprendre et signer un contrat d'occupation étudiant, mener à bien un projet,...)

Cette opération s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 21 ans, encore scolarisés et issus de différents quartiers de l'entité. Ils sont sous contrat d'étudiant.
Les jeunes ayant été engagés par l'Administration Communale sont PETIT Germain, VELDEMAN Sylvain, GIRISHAKA Divin, COLINET Karim, WILLEMS Grégory, BODSON Ophélie, LEGAIT Laetitia.
Les jeunes ayant été engagés par le CPAS sont DAWANT Gabriel, USEINOVSKI Artan, MOENS Cindy, HOVSEPYAN Ani, BOUGNET Arnaud.

La plus-value pour la collectivité :

- Au niveau de la plaine de jeux, le résultat est très satisfaisant. Les riverains se sont intéressés au travail des jeunes et l'espace de la plaine de jeux est devenu plus agréable et accueillant avec cette nouvelle fresque.
- Au niveau des locaux du CPAS et de l'EFT, le public de ces services est accueilli dans des espaces rénovés.
- Le bilan est positif au niveau des abords des écoles, des espaces verts et des voieries qui ont été obtenus par les jeunes et qui offrent un cadre de vie plus plaisant à la collectivité.

La plus-value pour les jeunes :

- Ce projet a été profitable pour les jeunes à différents niveaux. Ils ont été confrontés au monde du travail, ce qui était une première expérience pour une majorité d'entre eux. Ils ont passé les différentes étapes de la sélection en rédigeant leur candidature, en participant à un entretien d'embauche, en assistant à une séance d'information et en signant leur contrat. Ils ont également dû respecter des règles et des horaires pendant 10 jours, apprendre à travailler en équipe en allant à la rencontre de l'autre et en créant de nouveaux liens entre jeunes mais aussi avec le personnel encadrant. Ils se sont investis dans des travaux pour la collectivité et ont été remercié pour leur efficacité et leur enthousiasme lors de la clôture du projet. A cette occasion une mini-exposition photos a mis en valeur le travail effectué par les jeunes. En participant au projet « Eté Solidaire », les jeunes se sont découvert des aptitudes ou des intérêts.

2. Axe 2 : Accès à un logement décent

<u>Suivi des personnes occupants les logements de transit situés rue aux chevaux</u>

Depuis janvier 2013, les logements de transits rue aux chevaux sont « opérationnels ».
Le logement du dessus peut accueillir une famille (2 chambres) et celui du dessous un couple ou une personne seule (une chambre)
Le 1er logement est occupé depuis janvier et le 2ième depuis juillet.
Un suivi social est assuré :
- visite mensuelle,
- recherche de logement durable,
- sensibilisation au tri des déchets,
- gestion de conflits de voisinage

Projet géré par Marie Hubin

<u>Amay'nagement</u>

Le magasin de meubles de seconde main, rue de l'industrie, 67 est ouvert tous les mardis de 14 à 18 h ainsi que le vendredi de 13 à 16 h.
Outre des meubles, nous disposons de vaisselle et de petits ustensiles de cuisine.

Ce matériel est proposé à des prix très démocratiques. personnes ont effectué des achats (201 articles) mais cela ne représente pas le nombre de visites dans le magasin car de nombreuses personnes viennent prendre un renseignement sans faire d'achat.
Depuis, mai 2011 un coin de matériel de puériculture a été mis en place (appel a été fait pour des dons par le biais du journal d'information local, le site internet et diverses associations)
Un partenariat avec l'EFT a également été mis en place avec leur section « customisation » de meubles ; Amay'nagement leur sert de point de dépôt/vente.
Notre partenaire, la Régie des Quartiers, se charge d'aller récupérer les meubles chez les particuliers. Nous refusons les appareils éléctroménagers ainsi que les appareils de chauffage des particuliers pour des mesures de sécurité car nous ne pouvons procéder à leur vérification.
Les dimensions du local ne nous permettant pas d'entreposer tout le matériel, nous disposons d'un entrepôt à Ampsin. Les personnes peuvent prendre rendez-vous avec le service afin d'élargir leur choix.
Depuis début mars une convention de mise à disposition d'une personne sous statut article 60 a été signée avec le CPAS ; la personne est donc amenée à effectuer son contrat au sein d'Amay'nagement. Elle est accompagnée par une stagiaire de l'EFT coté cours.
Partenariat avec – le CPAS

- La régie des quartiers
- L'EFT

Projet géré par Marie Hubin

Délocalisation et mise à disposition des services partenaires de locaux

Depuis 2012, le service PCS gère un local (situé Allée du rivage 23/2A) et en favorise l'accès aux services qui organisent des actions ou des projets à destination de la population amaytoise ou, plus spécifiquement, en faveur des quartiers à habitations sociales de la Commune.
A la demande de certains habitants ou des services, le local a donc été mis à disposition pour y organiser des permanences ou des projets :

- Permanence logement d'une assistante sociale de MCL (Meuse Condroz Logement) de 9h à 11h, un mardi sur 2;
- Permanence d'un écrivain public bénévole de 9h30 à 12h, tous les mardis ;
- Permanence d'accueil d'une assistante sociale du service PCS (Plan de Cohésion Sociale) dans le cadre d'un café papote, de 9h30 à 12h ;
- Activités proposées par l'AMO (Aide en milieu Ouvert) Mille Lieux de Vie de Huy pour les enfants de 6 à 12ans tous les mercredis après-midi et à certaines périodes pendant les congés scolaires ;
- Réunions de la plateforme PRISCA (Plateforme rencontre des Intervenants Socio-Culturels Amaytois), une après-midi tous les 2 mois ;
- Réunion de la plateforme santé

D'autres types de permanences ou de projets sont en cours de réflexion ou d'élaboration.
La mise à disposition de ce local, la gestion et l'entretien de celui-ci nécessite un suivi régulier qu'il soit administratif ou technique.

Projet géré par Caroline Antoine

Les gens du voyage

Depuis 2009, la Commune d'Amay, comme huit autres Communes wallonnes, a confirmé sa volonté d'organiser un accueil concerté des Gens du Voyage sur son territoire avec l'aide de la Région Wallonne.

Pour organiser l'accueil et la gestion du passage des voyageurs, la Commune a reçu une subvention régionale permettant d'engager deux personnes à mi-temps: Mr Jean-Luc Wirtz, ouvrier, et Mme Caroline Antoine, assistante sociale.
Afin de couvrir certains frais relatifs à l'accueil des Gens du Voyage sur le territoire communal amaytois, la Région Wallonne a également accordé une subvention de 10.000€ à la Commune d'Amay.

L'accueil des Gens du Voyage s'organise sur un terrain situé dans le zoning industriel, derrière le bâtiment KOMATCO.
Cette portion de terrain (mise à disposition à titre précaire) permet d'accueillir une vingtaine de caravanes maximum.
Plusieurs groupes y ont été accueillis cette année. Dans le souci du respect du règlement communal, l'accueil des voyageurs s'est organisé en permettant des séjours d'une quinzaine de jours maximum.

L'accueil des gens du voyage sur le territoire amaytois s'organise généralement pendant la saison du voyage (de mars-avril à septembre-octobre). A la demande d'un groupe de voyageurs belges, ces derniers ont séjourné sur le territoire amaytois de septembre 2012 à mars 2013.
Des d'enfants ont pu ainsi fréquenter les écoles communales. Un accompagnement des parents, et plus particulièrement des mamans, a donc été organisé dans ce cadre. Des contacts réguliers avec la direction de l'école concernée par l'accueil des enfants ont permis une meilleure compréhension mutuelle et ont favoriser un travail d'information (ou de médiation le cas échéant).
Les enfants étant à l'école, certaines mamans ont manifesté le souhait de « s'occuper » en l'absence des enfants… Deux mamans souhaitaient donc apprendre à tricoter. En collaboration avec les membres de l'atelier tricot (organisé au gymnase communal, à l'initiative du Conseil Consultatif des Aînés), Caroline Antoine a collecté du matériel de tricot et a organisé leur accès à l'atelier. En effet, lors d'une séance de l'atelier tricot, Caroline Antoine a sensibilisé les participantes à la réalité des femmes issues du milieu des voyageurs.
Une présence hebdomadaire sur le terrain constitue toujours le meilleur moyen pour connaître la réalité des gens du Voyage et pour répondre à un certain nombre de demandes qu'elles soient d'ordre personnel ou professionnel.
C'est ainsi que Caroline Antoine a accompagné deux jeunes adultes dans les démarches relatives à une recherche d'emploi (rédaction d'un curriculum vitae, inscription dans les agences intérim, contact avec le Forem,…).
Certains voyageurs adultes ont émis le souhait d'apprendre ou de réapprendre à lire et à écrire. Caroline Antoine a donc recherché et rencontré des organismes ou des bénévoles actifs dans le secteur de l'alphabétisation.

Certaines discussions, confrontées à la réalité sur le terrain, ont permis de nouveaux aménagements dans le cadre de la procédure d'accueil. Cette procédure est reprise dans un document interne qui permet de baliser l'organisation technique et pratique de l'accueil ainsi que son évaluation.
Chaque groupe de Gens du Voyage a été accueilli à son arrivée. Cette première rencontre a permis de présenter les personnes de contact sur la Commune, de remettre un exemplaire du règlement communal et de l'expliquer, de donner des informations utiles relatives à la vie amaytoise.
Des contacts quotidiens ont eu lieu avec les Gens du Voyage. Ces rencontres ont permis de faire mutuellement connaissance, d'être à l'écoute des besoins éventuels et d'y apporter une réponse, de gérer les demandes sociales ou de les relayer vers les services compétents, de favoriser la compréhension et le respect du règlement d'accueil.

La présence des Gens du Voyage sur le terrain, l'activité économique pratiquée par certains et le « va-et-vient » de voitures sur le territoire communal et alentours, le manque de respect de certains points du règlement communal, … soulèvent des questions et/ou suscitent la réaction de quelques habitants et/ou entreprises. C'est pourquoi, Caroline Antoine a rencontré, à plusieurs reprises, les personnes interpellées par la réalité vécue par les Gens du Voyage. Ce travail d'écoute permet d'établir une relation de confiance avec certains habitants et favorise des discussions sur la condition (souvent mal comprise) des Gens du Voyage.

Pour favoriser une cohérence dans les interventions des différents services amenés à gérer, le cas échéant, un aspect de l'accueil de Gens du Voyage, des réunions d'intervenants locaux (service environnement, police, …) ont été organisées.
Pendant le séjour des Gens du Voyage, pour gérer un problème particulier ou maintenir une relation harmonieuses dans le travail de collaboration, des contacts plus ponctuels ont eu lieu avec les différents services.

Afin de sensibiliser la population amaytoise à la réalité vécue par les gens du voyage, nous continuons à rechercher des outils et des méthodologies à destination des jeunes et des adultes de la commune.
Par ailleurs, pour favoriser la sensibilisation du plus grand nombre et « casser » les préjugés », des contacts ont été pris avec le Centre culturel pour programmer la diffusion d'un film sur le thème des Gens du Voyage. Le CAL (Centre d'Action Laïque) a programmé différentes choses dans le cadre de la quinzaine de la tolérance.
Des investigations ont de nouveau été réalisées dans le domaine musical et théâtral. Nous avons, malheureusement, constaté qu'il existe peu d'artistes connus et reconnus dans les deux domaines précités qui pourraient convenir pour la programmation d'activités culturelles. De plus, le coût demandé par certains est fort élevé.

Le projet a été évalué de manière continue.

Projet géré par Caroline Antoine

3. Axe 3 : Accès à la santé et le traitement des assuétudes

<u>Plateforme santé</u>

Dans le cadre de l'axe 3 : « L'accès à la santé et le traitement des assuétudes » du Plan de Cohésion Sociale de la commune d'Amay une plateforme « santé » a été mise en place le 20 novembre 2009. Celle-ci réunit une vingtaine de services qui ont été contactés lors du premier diagnostic social pour le PCS 2009-2013.

Finalité de la Plateforme :
Développer un lien entre tous les partenaires et favoriser le travail en réseau global. Il s'agit d'assurer une coordination, une cohérence et une articulation des moyens, des projets et des acteurs de manière à tendre vers plus d'efficacité et de transparence pour les publics bénéficiaires.

Les deux objectifs principaux sont :

1. Développer une politique de santé réellement intégrée, en tenant compte des ressources et des moyens de l'ensemble des partenaires, afin d'atteindre une complémentarité maximale des services ;
2. Mener, en partenariat, des actions « ciblées » auprès d'un public spécifique.

Actuellement la Plateforme travaille sur 3 axes :

1. Une meilleure connaissance des différents services qui composent cette plateforme.
2. Elaboration du nouveau diagnostic social pour l'axe 3 « L'accès à la santé et le traitement des assuétudes » du Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 ;
3. Développer des projets en fonction des constats qui sortiront du diagnostic.

Les 21 services qui composent actuellement la Plateforme sont : Aide et Soins à domicile, Aide Sociale aux justiciables, Centre de Santé Mentale, Centre Local de Promotion de la Santé, Centre Public d'Action Sociale, Service d'Insertion Sociale (Grandir dans ma cité), Initiative d'Habitation Protégée, la Traille, Maison Médicale, Mutualité Chrétienne, Office de la Naissance et de l'Enfance, Omnimut, Plan de Cohésion Sociale de Huy, Planning Familial, Service Communal de Prévention d'Amay, Service d'aide aux victimes, Service d'Aide en milieu Ouvert, Service d'Assistance Policière aux victimes.

Nous nous sommes rencontrés le 7/02/2013, 15/03/2013, 18/04/2013, 16/05/2013. Notre travail principal s'est concentré sur la réalisation du diagnostic social pour le PCS 2014-2019 et la présentation de 3 services (La Croix-Rouge d'Amay, le service des affaires sociales communales et le service Psy107). De plus, un répertoire de la Plateforme a été réalisé et est mis en ligne sur le site Internet de la commune depuis mars 2013 : http://www.amay.be/plateforme-sante. Celui-ci est également disponible en version papier. Il réunit les fiches signalétiques des différents services qui la composent (coordonnées, personnes de contact, description du service, heures d'ouvertures….).

Projet géré par Marion Leboutte

4. Axe 4 : Retissage des liens sociaux intergénérationnels et interculturels

Actions en faveur de la jeunesse

L'engagement d'un éducateur de rue à mi-temps depuis 2011 permet d'être en contact avec de jeunes Amaytois dans différents endroits de la commune et de mettre en place une série d'actions à leur attention.

Un local, situé sur le site des Mirlondaines, est toujours mis à disposition des jeunes sous la surveillance de l'éducateur les mercredis et vendredis soirs.
Comme l'an dernier, une trentaine de jeunes âgés entre 12 et 25 ans ont franchi la porte du local.

En préparation à l'organisation éventuelle, dans les mois à venir, d'une course de caisses à savon, Anthony Modica a accompagné les jeunes dans une manifestation de ce type.

Afin de sensibiliser les jeunes à la vie citoyenne et de les rendre acteurs de celle-ci, il a été proposé aux jeunes de prendre part à des projets communaux tels que le repas des Aînés, l'inauguration de l'agoraspace dans le quartier Rorive, la fête de la jeunesse,…
L'éducateur de rue a également accompagné les jeunes engagés dans le cadre du projet « Eté solidaire » dans la réalisation d'une fresque murale rue de l'Industrie.

Afin d'informer les jeunes de la vie amaytoise ou de projets qui pourraient les intéresser, Caroline Antoine organise la gestion d'une page face book.

Des réunions de la Commission jeunesse s'organisent depuis plusieurs années. L'objectif de ces réunions étant de coordonner les actions à destination des jeunes amaytois, les réunions de la Commission s'organisent avec l'ensemble des services et/ou associations qui organisent des actions, des projets à l'attention de ces mêmes jeunes.
L'organisation de projets communaux est aussi à l'ordre du jour de certaines réunions, cela permet aux différents services et associations de donner leur avis sur l'organisation et de s'y investir le cas échéant.

Projets coordonnés par Caroline Antoine et gérés par Anthony Modica et/ou Caroline Antoine.

Développement social des quartiers à habitations sociales et tissage de liens sociaux
La commune d'Amay compte 490 logements sociaux.
Depuis plusieurs années, à la demande d'habitants des quartiers à habitations sociales de la Commune, le service prévention, en collaboration avec des services et associations amaytois, organise ou met en place des projets à l'attention des habitants :

1) *La fête des voisins :*

La fête des voisins chaque dernier vendredi du mois de mai.
Cette fête s'organise dans un quartier social différent chaque année.
A l'occasion de la fête des voisins, festivité nationale en mai, le Service communal de prévention, en collaboration avec la Régie des quartiers et « Grandir dans ma cité », a proposé aux habitants des quartiers de Al Bâche, Rorive et Georges Hubin d'y participer.
Les objectifs poursuivis par ce projet sont de favoriser une image positive des habitants en encourageant l'émergence des compétences de chacun et exhorter la convivialité dans le quartier.
Cette année, la fête s'est organisée dans le quartier Al Bâche.
Tout comme l'année dernière, nous avons organisé une réunion préparatoire à destination des habitants et des services partenaires de cette journée.
La fête s'est donc organisée le vendredi 24 mai.
Comme convenu, le montage et le démontage des tonnelles, des tables et des bancs ont été pris en charge par les stagiaires de la Régie des quartiers et le service Prévention de la commune.
Le bar était tenu par le service Prévention et le service d'insertion « Grandir dans ma cité ».
L'animation musicale a été assurée par un Disc-Jockey qui a également organisé un karaoké (qui a rencontré un vif succès).
A la demande des habitants, une démonstration et une initiation de danse country avec la collaboration du club de danse country amaytois « Indiana Country Dancers ».
Une animation grimages était proposée aux enfants du quartier, c'est l'assistante sociale de la société de logements MCL (Meuse Condroz Logement) qui était en charge des pinceaux…
La présence de jeux gonflables sur le site des festivités a favorisé la participation des enfants et la présence de leurs parents.
Les participants à l'atelier cuisine du service d'insertion « Grandir dans ma Cité » ont réalisé des assiettes de légumes pour l'apéritif et de la salade de fruits en dessert.
La Régie des quartiers a vendu des pains saucisses à prix démocratique et a offert des brochettes de bonbons aux enfants présents.
Un lâcher de ballons a également égayé le ciel amaytois.
Afin de fleurir les façades du quartier, chaque habitant a reçu des fleurs à planter en jardinière ou dans des pots.
Ces moments ont rassemblé une centaine de personnes principalement issues du quartier et des rues avoisinantes.

La publicité de l'événement a été faite via des flyers distribués dans les quartiers sociaux et dans les rues avoisinantes par les stagiaires de la Régie des quartiers. Des affiches ont également été placées dans des endroits stratégiques.

2) Aménagement d'une aire de jeux dans le quartier Rorive :

A la demande d'habitants du quartier Rorive, un projet d'aménagement d'une aire de jeux est actuellement en cours.
En préambule à ce projet, Caroline Antoine a rencontré des enfants du quartier afin de leur demander leur avis sur le type de jeux qu'ils souhaiteraient voir dans cet espace de jeux.
Le projet d'aménagement s'est donc envisagé sur base des demandes des enfants.
Cette future aire de jeux sera installée sur le terrain qui jouxte le potager communautaire.
Cette aire de jeux et de détente, qui s'adresse aux plus jeunes, complètera l'offre de jeux dans le quartier. En effet, une aire de jeux de type Agorasport a été inaugurée en septembre dernier.
Ces différents espaces constituent un atout pour organiser des activités au bénéfice des enfants mais aussi favoriser des projets à caractère intergénérationnel ou des actions destinées à favoriser la convivialité dans le quartier.

3) Organisation de la St Nicolas

A la demande des enfants, et afin de favoriser la rencontre entre les habitants et entre les habitants et les services organisateurs, les services présents dans les différents quartiers à habitations sociales ont décidé de s'unir pour organiser la fête de St Nicolas dans les 3 quartiers à habitations sociales.

4) Gestion d'un « café papote »

Depuis septembre de cette année, à la demande de certains habitants, un café papote a vu le jour. C'est ainsi que, chaque mardi de 9h30 à midi, Caroline Antoine accueille les habitants dans le local PCS (qui se situe dans le quartier Rorive). Autour d'un café, agrémenté d'un petit biscuit, les habitants ont donc l'occasion de parler de leur vie, de leur quartier. Ces moments de discussion permettent à Caroline Antoine d'être à l'écoute de leurs attentes ou de leurs souhaits. L'analyse du contenu de ces discussions permettra de mettre en place des projets destinés à améliorer la vie du quartier ou des actions favorisant la convivialité dans celui-ci.
Dans le cadre de ce « café papote » seront organisées des séances d'information sur des thèmes qui intéressent la population : la santé en général, le bien-être, la sécurité, les trucs et astuces pour réaliser des économies, …
Ces informations, qui seront dispensées par des services ou associations, permettront d'établir un premier contact avec les habitants et de favoriser plus facilement l'accès à ces services ou associations, le cas échéant.

Afin de coordonner au mieux les actions et projets à destination de la population des quartiers à habitations sociales, les services qui y travaillent se rencontrent tous les 2 mois. Caroline Antoine participe donc aux réunions de cette coordination PRISCA (Plateforme des Intervenants Socio-Culturels Amaytois).

Projets gérés par Caroline Antoine

5. Axe 5 - Service Accueil Temps libre

- ***Coordinatrice Accueil Temps Libre :*** Pascale Wirtel – Assistante sociale

Le Service d'Accueil Temps libre a vu le jour suite au décret du 03 juillet 2003 modifié par le décret du 24 mars 2009 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien à l'accueil extrascolaire,

Conformément à cela et en fonction de l'analyse de l'état des lieux réalisé en 2010, la Commission de l'Accueil a déposé auprès de la Région Wallonne une proposition de programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) et un plan d'action début octobre 2010. Celui-ci a été agréé en date du 1er novembre 2010 et est valable pour une durée de 5 ans renouvelable.
L'année 2014 est l'année charnière où nous travaillerons au renouvellement de l'agrément du programme CLE. Un nouvel état des lieux des besoins de la population en matière d'accueil de l'enfance sera réalisé dès 2014.

Agrément des opérateurs

L'agrément et la subvention ont également été obtenus pour :

- Les mercredis et compagnie ;
- Les implantations communales pour 4 jours semaine (Ampsin, Marronniers, Tilleuls, Préa, Jehay, Thiers, Rivage et Ombret)
- L'école Fondamentale Subventionnée Libre Mixte Saint-Pierre ;
- L'école Fondamentale Subventionnée Libre Don Bosco ;
- L'école Libre Fondamentale Abbaye de Flône.

Les objectifs généraux :

1. Contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités de développement multidimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes;
2. Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu;
3. Faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.

Les objectifs du coordinateur ATL – Décret

- Soutenir le membre du collège communal en charge de cette matière, dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination ATL, telle que décrite dans le décret;
- Sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil;
- Soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'accueil temps libre sur le territoire.

Les formations des accueillantes

a. Formation de base :

Dans le cadre du décret, les accueillantes n'ayant pas de formation à l'accueil de l'enfance sont tenues de suivre une formation de base d'un total de 100 heures.

Les accueillantes n'ayant pas suivi la formation initiale, sont invitées à la poursuivre cette année scolaire à l'Institut Provincial de Promotion Sociale de Huy. Cette formation a débuté le 16 septembre 2013 et se terminera le 16 juin 2014 à raison d'une matinée par semaine, tous les lundis de 9h à 11h45. 5 accueillantes (tous réseaux confondus) participent à cette session.

b. Formations continues :

Toujours en cohérence avec le décret, le personnel des opérateurs d'accueil doit réaliser 50h de formations continues tous les trois ans.

Ainsi, nous proposons chaque année, en collaboration avec les coordinations ATL des communes avoisinantes et les organismes de formation, plusieurs choix en fonction des souhaits d'apprentissage des accueillantes.
En 2013, 27 accueillantes des écoles amaytoises, tous réseaux confondus ont pu participer à des formations continues dispensées à Amay:

- Gestion du stress - Formation dispensée par l'Institut Provincial de Promotion sociale de Huy – 21 accueillantes, tous réseaux confondus, inscrites (du 12/02/2013 au 04/03/2013 tous les jeudis de 9h à 11h45) ;
- Techniques complémentaires d'animation – Formation dispensée par l'Institut Provincial de Promotion sociale de Huy – 10 accueillantes, tous réseaux confondus (du 18/04/2013 au 20/05/2013 tous les jeudis de 9h à 11h45) ;
- Premiers secours aux enfants – Formation dispensée par la Croix-Rouge de Belgique – 8 accueillantes, tous réseaux confondus (le 16 octobre 2013 de 9h à 16h). Cette formation sera également dispensée les 21 janvier 2014 et 7 mai 2014 pour permettre à toutes les accueillantes de participer.

Les réunions d'équipe des accueillantes extrascolaires

Depuis février 2012, nous organisons des réunions d'équipe regroupant les accueillantes des implantations communales et libres d'Amay. Ces réunions ont lieu une fois toutes les 6 à 8 semaines.

Elles ont pour objectifs de :
- S'exprimer sur les réalités rencontrées sur le terrain ;
- Mettre en évidence des pistes de réflexion afin de permettre à toutes d'offrir un accueil de qualité ;
- Trouver une place au sein de l'école.

Précédemment, ces réunions ont permis l'élaboration d'un règlement d'ordre intérieur commun à toutes les garderies scolaires de toutes les écoles amaytoises tous réseaux confondus.

Sur l'année scolaire 2012-2013, nous avons pointé, sur base du document "Responsabilités, dominos dynamiques" édité par l'ONE et la Coordination Provinciale Accueil Temps Libre de Namur, différentes procédures en cas de situations particulières et exceptionnelles. Nous en avons créé un petit livret. Dans un premier temps, ce document a été distribué aux accueillantes des écoles communales. Suite à une demande des écoles de l'enseignement libre, il a été adapté (coordonnées) et transmis aux accueillantes à la rentrée.

Les accueillantes ont pu lister leurs besoins en terme de formation. Une demande prioritaire a été mise en avant concernant une formation en premiers soins.

Le Petit Monde de Mathilda/ Les news de Mathilda/ Le Mémo de Mathilda/ Les Bons plans de Mathilda

Trimestriellement, la coordination publie « Le Petit Monde de Mathilda », un fascicule qui reprend les activités à destination des enfants entre 2,5 ans et 12 ans. Celui-ci paraît avant chaque période de congés scolaires et à la rentrée.

En parallèle, nous proposons à la population de recevoir les informations par mail. Cette newsletter est envoyée, en même temps que la sortie du « Petit Monde de Mathilda ». Nous avons baptisé cette newsletter « Les news de Mathilda ».

Des affiches A3 ont également été créées et placées dans toutes les écoles amaytoises. Celles-ci reprenaient de manière synthétisée toutes les activités proposées sur le trimestre. Nous y avons également accroché notre trimestriel afin que les personnes intéressées puissent trouver toutes les informations désirées. Ces documents ont été plastifiés pour éviter de les endommager. Nous avons baptisé ces affiches: « Le Mémo de Mathilda ».

En octobre, nous avons procédé à la distribution d'un fascicule reprenant 32 organismes proposant un accueil extrascolaire sur le territoire amaytois (clubs, sportifs, associations culturelles, …). Le répertoire, « Les Bons Plans de Mathilda », a été créé en version papier et en couleurs. Celui-ci a été transmis aux parents via les établissements scolaires. Dès sa distribution, il a été publié sur le site internet communal.

Projets gérés par Pascale Wirtel

6. Axe 6 : Service Accueil Extrascolaire

Personnel et fonctions :

- Responsable de projet et animation: Virginie ROCOURT-Institutrice maternelle ;
- Animatrices : Juanita DUPRAT
  Stéphanie MERTES
  Ludivine GONDA (Remplacement Juanita DUPRAT et Stéphanie MERTES)

  \+ Aides d'accueillantes extrascolaires lors des stages et des activités des mercredis après-midi.

Les objectifs propres au service

1° Encourager les enfants à exprimer leur désir d'activités et tenter de mettre celles-ci sur pied ;
2° Inciter leur curiosité à découvrir d'autres activités sportives, artistiques,…
3° Les sensibiliser aux rouages de la vie en société, leur faire découvrir le « monde des adultes » notamment via le projet « Place aux enfants » ou les jeux de coopération.

Les Mercredis et compagnie

« Mercredi and Cie », agréé et subventionné par l'ONE, organise les activités des mercredis après-midi de 12h30 à 17h30 pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans des écoles de l'entité tous réseaux confondus.

Une fois l'école terminée, un car communal parcourt l'ensemble des écoles pour amener les enfants sur le lieu d'activité choisi ;
En collaboration avec le CPAS, un potage est offert. Une collation est également prévue vers 16h00.
Les parents peuvent récupérer leur enfant sur le lieu d'activité entre 16h30 et 17h30.

Depuis la rentrée scolaire, afin de résorber le listing d'attente des "Mercredis et compagnie", une accueillante extrascolaire renforce l'équipe et le bus de la mobilité se charge du ramassage des enfants (en plus du car communal). Ceci permet au service d'accueillir 8 enfants de plus. Pour palier à la dépense supplémentaire, les tarifs ont été quelque peu modifiés. La participation à la journée de 12h à 16h30 restera à 4€. Si l'enfant participe à la garderie de 16h30 à 17h30, ce moment coûtera 1€. Dans un souci d'organisation, les parents devront signaler, chaque trimestre, si leur(s) enfant(s) participe(nt) ou non à l'accueil entre 16h30 et 17h30.
Récapitulatif des trois trimestres de l'extrascolaire :

Groupes des 3/5 ans

1er trimestre (de janvier à mars)
• Jeux de société ;
• Ateliers culinaires ;
• Atelier artistique varié et divers ;
• Jeux de coopération.

2ème trimestre (d'avril à juin) - Thème choisi « La musique »
• Instrument géant en papier mâché ;
• Notes de musique en pâte à sel ;
• Fresque collective ;
• Peinture sur la famille instrument ;
• Jeux musicaux ;
• Rondes chantées et dansées ;
• Approche par le jeu de la « gamme te des notes » ;
• Apprentissage de chansons gestuelles.

3ème trimestre (de septembre à décembre) – Thème choisi « la musique » continuité
• Apprentissage de chansons enfantines ;
• Livre pédagogique sur l'univers de la musique ;
• Réalisation d'un bâton de pluie ;
• Peinture variées sur le thème ;
• Jeux de vocalise ;
• Jeux de rythmique corporelle ;
• Approche du rythme par la percussion ;
• Confection d'un chansonnier.

À suivre
• Rendez-vous avec une guitariste ;
• Visite du musée ;
• Approche des autres cultures musicales ;
• Confection d'un autre instrument de musique ;
• Réalisation d'une boîte à musique ;
• Apprentissage de la chanson française (Dalida, Nino Ferrer….) ;
• Nous proposerons aux maisons de repos de la région un petit concert de notre groupe.

Groupes des 6/12 ans

Plusieurs activités sur l'année :
• 2 spectacles de marionnettes ;
• Ateliers crêpes et gaufres ;
• Sorties dans le bois des Mirlondaines ;
• Réalisation d'un cadre ;
• Jeux de société ;
• Réalisation d'un jeu d'échecs ;
• Réalisation du jeu « 60 secondes Chrono » ;
• Réalisation d'un porte-clés ;
• Différents jeux d'intérieur et d'extérieur.

Une fois par mois, tous les enfants vont en activité à la piscine de Wanze.

Nous avons accueilli 39 enfants lors des deux premiers trimestres.

En ce moment, le service accueille 41 enfants. 7 places restent disponibles, 4 enfants chez les petits et 3 places chez les grands.

Les stages durant l'année

- Stage de carnaval :

Le thème de ce stage était la « Cuisine ». 40 enfants âgés de 4 ans à 12 ans ont participé. Les enfants ont pu préparer, réaliser des recettes plus délicieuses les unes que les autres. Le stage s'est clôturé par un buffet aérien pour tous les parents. Une participation aux frais de 25€ était demandée.

- Stage de Toussaint :

Ce stage a pour thème les « Petits chimistes en herbe ». 40 enfants âgés entre 3 ans et 12ans pourront participer à cette semaine de stage. Les enfants réaliseront des expériences les plus farfelues les unes que les autres, … . Une participation aux frais de 20€ est demandée pour les amaytois et 32€ pour les non-amaytois.

7. Axe 7 - Missions communales

Gestion des locations de la salle des Mirlondaines

Le service reçoit les demandes de locations et en assure le suivi (contrat, état des lieux, remise des clés, caution, …).

En 2013, la salle a été louée 33 fois par des particuliers, des clubs sportifs, des associations, ….

Géré par Marie Hubin

Logement Social

Depuis janvier 2013, 41 dossiers ont été introduits à la société Meuse Condroz logement (rue d'Amérique, 28/2 4500 Huy).
La répartition est la suivante :
Famille d'Amay : 9
Couple d'Amay 8
Femmes seules avec enfants d'Amay : 10
Femmes seules avec enfants hors Amay : 3
Femmes seules sans enfants d'Amay : 2
Femmes seules sans enfants hors Amay : 2
Hommes sans enfants d'Amay : 4
Hommes sans enfants hors Amay : 2
De nombreux dossiers sont introduits suite à une séparation ; un logement décent est une condition importante pour l'obtention de la garde des enfants.
Par ailleurs, 22 dossiers incomplets sont en attente, en effet, les personnes tardent à apporter les documents nécessaires ; ou encore, leur situation a changé et ne nécessite plus un logement social.
Ne sont pas comptabilisés les renouvellements de dossiers (chaque année, le candidat doit réintroduire son dossier) ni les transferts de logements.
La mercredi matin, au sein de l'administration communale, l'échevin du logement tient une permanence où les citoyens peuvent exposer leurs problèmes liés au logement : depuis janvier 2013, 24 personnes ont été reçues à la permanence.
Des conseils leur sont donnés dans les démarches à effectuer pour la recherche d'une habitation.
Lors de ces permanences, des informations complémentaires peuvent être recueillies et ainsi transmises à la société de logement.
Chaque semaine, une liste des logements vacants dans la région est mise à disposition de la population.
Nous tenons également à la disposition du public, des documents explicatifs concernant les diverses primes de la Région Wallonne (prêt Tremplin, prime à la réhabilitation, prime à la construction…)

Géré par Marie Hubin

Certificats d'Indigences

Certificat destiné à servir dans les affaires judiciaires pour obtenir la réduction ou la gratuité des frais de procédure et/ou des frais d'avocat.

Depuis fin 2002 ce certificat est délivré par le service Prévention (à l'exception des périodes de plaines de jeux pendant lesquelles, le service des Affaires Sociales prend la relève)

En 2013 seulement 5 certificats ont été délivrés.

Géré par Marie Hubin

Accueil de demandes diverses

Le service accueille régulièrement des demandes sociales de tous types (familiales, financières, liées à la santé, …).
Les assistantes sociales réorientent, effectuent des démarches afin de répondre au mieux aux besoins des personnes reçues. Un suivi individuel est effectué en fonction des situations rencontrées.

Plaines de jeux

Les plaines de jeux ont accueilli en 2013 391 enfants pendant les vacances de printemps et d'été.

Répondant à la volonté d'offrir à chaque enfant des loisirs créatifs et épanouissants conformément à l'un des principes fondamentaux de la charte des droits des enfants, la plaine de jeux d'Amay est agréée par l'ONE comme centre de vacances.

Depuis plusieurs années un processus de transformation est mis en œuvre visant à améliorer significativement la qualité de l'accueil et notamment l'attention portée à chaque enfant, la proposition d'activités adaptées à chacun, la possibilité pour tous de proposer et/ou choisir ce qu'il souhaite faire ou vivre. Ce nouveau mode de fonctionnement initié en 1998 par le service communal de prévention, s'est poursuivi depuis lors et est un gage de réussite de plus en plus important.

Une telle démarche exige de tous les adultes entourant l'enfant un réel partenariat où chacun, parents, animateurs et responsables, joue son rôle ;

Une réunion de préparation a été organisée afin de présenter les lieux et le fonctionnement aux moniteurs.

Dans ce cadre, divers éléments méritent d'être relevés :

- Les plaines sont accessibles aux enfants de 2,5 à 12 ans ;
- Une animation spécifique est proposée de 9h à 16h et un accueil est assuré de 7h30 à 17h30 ;
- Une collation est servie deux fois par jour : nous avons mis l'accent sur les collations saines, un fruit de saison et un biscuit sec
- Des ateliers soupes ont été mis en place et tous les jours les enfants ont pu déguster une soupe maison
- Le transport en car est assuré sur le territoire de la commune. Le chauffeur est accompagné d'un animateur qui dispose d'une liste actualisée des enfants à prendre en charge quotidiennement, des lieux d'embarquement et de débarquement (ceux-ci divergent fréquemment). L'horaire du car est communiqué aux parents lors de l'inscription ;
- Un projet pédagogique est élaboré à chaque plaine et est mis à disposition des parents auprès de la chef de plaine ;

- Les animateurs disposent d'un carnet de bord actualisé à chaque nouvelle plaine. C'est en quelque sorte un référentiel pédagogique et organisationnel reprenant une présentation de la plaine, les rôles de chacun, les types d'activités proposées, les objectifs de la plaine, les consignes, les téléphones utiles, le planning,…… ;
- Des personnes ressources viennent régulièrement à la plaine en vue de proposer aux enfants des animations sur des thèmes divers (environnement, nature,…..) ;
- Les enfants sont inscrits préalablement et leur dossier individuel est constitué à ce moment incluant les fiches de santé. Des inscriptions de dernière minute ont lieu auprès de la chef de plaine. Cette inscription permet un contact préalable entre la responsable de la plaine et les parents ou les personnes qui ont la charge de l'enfant et permet aux parents de s'informer à propos de la plaine, d'attirer l'attention sur tel ou tel élément spécifique concernant son enfant. A ce moment les parents reçoivent un règlement d'ordre intérieur pour lequel ils doivent signer un accusé de réception ;
- Les enfants sont répartis par âge et confiés à un animateur référent pour chaque groupe.

C'est lui/elle qui est le(a) garant(e) du bien-être des enfants à la plaine. Il (elle) ne fera pas nécessairement toutes les activités avec ce groupe, mais tentera d'établir une relation privilégiée avec ces enfants. L'animateur référent assure l'accueil du matin pour son groupe et une évaluation quotidienne avec celui-ci. Il est en charge du groupe pour tous les moments privilégiés (repas, le temps de sieste,….) et pendant les temps d'équipe ;

Trois grands types d'organisation d'activités sont proposés :

- Les temps d'équipe : activités que l'enfant réalise avec son animateur référent. Les activités proposées tiennent compte du souhait des enfants ;
- Les ateliers : activités où les équipes « éclatent » au profit de groupes à thèmes. Chaque enfant choisit son atelier. Il peut donc y avoir des enfants d'âge divers dans chaque groupe ainsi constitué ;
- Les grands groupes : activités où tous les enfants sont réunis.

Une activité piscine est régulièrement proposée. Les enfants s'y rendent par groupe d'âge avec un encadrement renforcé ;

La chef de plaine assure quotidiennement la surveillance « barrière » de 16h à 17h ; cela permet notamment un contact avec les parents ;

Tous les soirs, l'équipe d'animation se réunit en vue d'évaluer la journée et de préparer celle du lendemain. Ce moment d'échange privilégié donne l'occasion à chacun de pouvoir gérer les difficultés rencontrées ;

La fin de plaine donne traditionnellement lieu à une fête (barbecue et kermesse pour les enfants) ;

Le personnel d'encadrement est constitué par une équipe mixte professionnels-étudiants. La majorité d'entre eux a plus de 18 ans et possède une formation et/ou une expérience dans l'encadrement d'enfants.

148 enfants ont été accueillis pendant les vacances de Pâques 2013

243 enfants ont été accueillis pendant les vacances d'été 2013

Les plaines de jeux sont soumises à l'inspection de l'ONE dont nous respectons les prescriptions et particulièrement les normes d'encadrement ;

Chef de plaine : UYTTEBROECK Pascale pour vacances de Printemps et HUBIN Marie pour vacances d'été. (Remplacement maladie de Pascale Uyttebroeck)

Personnel d'encadrement pour la plaine de printemps 2013 :

7 moniteurs(trices) breveté(e)s: Geoffrey Cremer ; Olivier Dubuffet, Gonda Ludivine, Jeandebien Terry, Paquot Cassandra, Paquot Jerome,

7 Aide(s) moniteur(trices) : Dimitri Decuyper, Laura Gonda, Rodrigue Jalet, Virginie Legait, Robin Nardese, Perrine Padilla, Anais Pirson.

1 assistante sociale brevetée animatrice de l'Administration Communale : Madame Hubin Marie et 3 dames attachées à l'accueil extrascolaire : Mme ROCOURT Virginie, institutrice maternelle, Mmes DUPRAT Marie-Juanita et Mertes Stéphanie, animatrices.

Personnel d'encadrement pour la plaine d'été 2013:
11 moniteurs(trices) breveté(e)s :Geoffrey Cremer, Emilie Dejasse, Olivier Dubuffet, Terry Jeandebien, Axelle Lizen, Simon Lizin, Emmanuelle Mandelier, Nathan Petit, Elise Remont, Simon Thonon, Simon Stoclet.

16 Aide(s) moniteur(trices) : Lorraine Ancelet, Thibault Baldewyns, Juliette Breda, Marine Careme, Maxime Citron, Justine Delrée, Dimitri De cuyper, Laura Gonda, Rodrigue Jalet,Virginie Legait, Robin Nardese, Goran Neerdael, Anais Pirson, Pauline Rémont, Loredana Sorée.

1 assistante sociale brevetée animateur de l'Administration Communale : HUBIN Marie et 3 dames attachées à l'accueil extrascolaire : Mme ROCOURT Virginie, institutrice maternelle, Mmes DUPRAT Marie-Juanita et GONDA Ludivine, remplaçante de Madame Mertes en repos d'accouchement.

La formation des moniteurs, encadrants professionnels : instituteur primaire, maternel, puéricultrice, assistant social, éducateur.

Les aide-moniteurs, généralement étudiants, sont choisis de préférence sur base d'une expérience acquise ou d'une formation poursuivie dans le domaine de l'encadrement des enfants.

Coût financier des plaines : l'organisation des plaines représente pour l'administration communale une dépense de :

- *Pour la plaine de printemps 2013*

20.121,76 € pour les frais de personnel (chef de plaine, moniteurs, chauffeurs, personnel d'entretien, assurances,…) et 1.935 € pour les frais de fonctionnement (matériel, collations, soupe, entrées piscine,…..) ;

- *Pour la plaine d'été 2013*

39.926,20€ pour les frais de personnel 5.210,71 € pour les frais de fonctionnement (matériel, collations, soupe, entrées piscine, …)

Coordonné par Pascale Uyttebroeck et Marie Hubin

Stages Province « Vacances Actives » Août 2013

Cette année, la commune a programmé deux modules « Vacances actives » auprès de la Province de Liège :

- Dessine et vis la nature (du 29/07 au 2/08/2012) : 16 enfants (c'est le maximum) de 4 à 6 ans ont participé.

- Détournement et customisation d'objet (du 5/08 au 9/08) : 18 enfants (20 inscriptions maximum) de 6 à 9 ans ont participé.

Coordonné par Pascale Wirtel

Place aux enfants – 19 octobre 2013

Cette année encore, et pour la dixième fois à Amay, était organisée la journée « Place aux enfants ».

42 enfants sur les 55 inscrits sont allés à la rencontre de différents hôtes d'un jour dans le but d'en découvrir les métiers. Ils ont pu ainsi être acteurs en réalisant des montages floraux, un pain de viande, des biscuits et bien d'autres choses encore.

Ainsi, 24 hôtes d'un jour ont ouvert leurs portes à des groupes de maximum 8 enfants accompagnés de 2 adultes. Au total, 18 passe-murailles dont 15 bénévoles ont accompagné nos chers bambins. Une bénévole a également renforcé l'équipe sur place la matinée.

Chaque enfant et chaque accompagnant ont reçu en cadeau, un carnet aux couleurs de « Place aux enfants ».

Coordonné par Pascale Wirtel et soutenu par les agents des services PCS et accueil extrascolaires ainsi que par plusieurs agents d'autres services communaux.

Exposition itinérante « Exploratemporium, objectif développement durable »

En collaboration avec le service jeunesse de la Province de Liège, l'exposition itinérante "Exploratemporium, objectif développement durable" s'est installée à Amay du 1er au 26 octobre 2012. Cette exposition a accueilli les enfants des écoles primaires amaytoises tous réseaux confondus.

Durant 1h30, les enfants ont dans le temps afin de mieux comprendre le développement durable et l'impact de notre empreinte énergétique à travers le temps.

Coordonné par Pascale Wirtel

Ludothèque « Le palier »

En janvier 2013, l'Administration Communale a répondu à un appel à projet de l'ONSSAPL. Cet appel proposait la subvention d'une personne dans les conditions « emploi-jeune » afin de renforcer les structures d'accueil extrascolaire.

Mélissa Pâques a donc été engagée début juin à mi-temps dans le cadre de la ludothèque communale.
A ce jour :

- Déménagement de la ludothèque, initialement au 3ème étage de la Maison des Moments de la vie, au 2ème étage du bâtiment ;
- Changement de nom : le « Grenier » devient le « Palier » ;
- Réaménagement des locaux ;
- Inventaire ;
- Organisation d'un repas, en collaboration avec le service accueil extrascolaire, pour Halloween, le 31 octobre.

Géré par Mélissa Pâques